



Le St Laurentais

N°33

MAI / JUIN / JUIL / AOUT

2016

Une aventure Marocaine de folie

Le 4l Trophy 2016 a été une expérience extraordinaire et inoubliable. Les 15 jours d'aventure ont été trop rapides, nous ne les avons pas vus passer.

Nous partions à l'aventure tous les matins munis d'un road-book et nous n'avons jamais été déçus. Des paysages à couper le souffle. Rouler, prendre le bon cap, éviter les pièges dans le désert n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît, mais tellement enrichissant.

Les conditions climatiques ont été drastiques avec nous, nous avons connu du -9°C et du +29°C, nous avons eu de la neige, de la pluie et pour finir en beauté une tempête de vent pour prendre le bateau à GIBRALTAR.

Nous avons juste rencontré un problème mécanique (alternateur) la dernière journée, ce qui nous a empêché de franchir la ligne d'arrivée à Marrakech en pleine autonomie, néanmoins nous avons pu réparer le lendemain et rentrer en France sans problème.

La voiture, comme les bonhommes, a été mise à rude épreuve (14 jours et plus de 7000 km) mais ça valait vraiment le coup. Nous étions un petit groupe de 6 équipages à rouler ensemble, une ambiance au top, une solidarité exceptionnelle et des soirées mémorables. L'ambiance sur le bivouac le soir était « magique », les soirées berbères autour du feu de camps ont été des plus extraordinaires et inoubliables.



Bref, nous recommandons cette aventure à tous les jeunes étudiants cherchant une aventure et un dépaysement total. Cette expérience met réellement l'entraide, la solidarité, la générosité et le partage, en avant.

Nous avons tellement adoré cette expérience que nous venons de re-signer pour l'édition 2017 qui se déroulera du 16 au 26 février. Le pilote reste Cédric ROSSIGNOL mais le copilote change, ce sera Laura JOURDAN.

Nous remercions l'ensemble de nos sponsors et toutes les personnes qui ont été à fond derrière nous, sans vous l'aventure n'aurait pas été possible.

Nous nous lançons donc de nouveau dans toutes les démarches de sponsorings et de recherche de fonds, si dans vos connaissances, des particuliers ou des entreprises souhaitent nous aider nous serons très heureux de leur présenter le projet et de mettre leur encart publicitaire sur Choupette.

Je tiens à remercier la commune de St Laurent, Monsieur le Maire, ses Adjoints, les Conseillers municipaux, ainsi que les agents pour le pot de départ du 18 février. Nous ne pensions pas avoir autant de Fans !

Nous les remercions chaleureusement !

Cédric ROSSIGNOL

Association CeThRoBo

EXONERATION FACULTATIVE DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR LES ABRIS JARDIN

Suite au contrôle de légalité, les services de l'état avaient demandé au Conseil d'annuler la délibération du 26 août 2014 au motif que celle-ci prévoyait une exonération conditionnée à la surface de l'abri jardin.

Après en avoir débattu, il est décidé d'exonérer totalement de la part communale la taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Les dispositions de la présente sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2016.



VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AB128

Un administré souhaitant acquérir une partie de la parcelle AB128 dont il est actuellement locataire, le Conseil vote à l'unanimité la vente du terrain à cet acquéreur.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande de l'acquéreur concernant les frais de bornage. En effet, ce dernier souhaiterait que la commune les prenne en charge. Monsieur le Maire rappelle que la délibération du 18 février 2014 fixait le prix de vente de la parcelle AB 128 à 60€/m², et précisait que la viabilisation, les frais de bornage, de géomètre, notaire ainsi que tous les autres frais seront à la charge de l'acquéreur.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FRIL (Fonds Régional d'Intervention Locale) POUR LE PROJET DE REHABILITATION DU PREAU DE L'ANCIENNE ECOLE

Par délibération du 05 octobre 2015, le conseil municipal a accepté la modification du projet de réhabilitation du préau, ce projet bénéficie déjà de subventions de l'Etat et du département. Il est proposé à l'assemblée de solliciter une subvention à la région au titre du Fonds Régional d'Intervention Locale. Proposition adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Au cours de la séance du 16 décembre 2014, le conseil municipal a décidé la création d'un parking dans l'enceinte de l'ancien presbytère.

Les travaux terminés, il convient de classer ce parking, dénommé « Espace Solange Garreau », dans le domaine public communal.

Considérant que cette opération de classement n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les voies, la présente délibération approuvant le classement de voies communales est dispensée d'enquête publique en vertu de l'article L 141-3 du code de la voirie routière,

Le classement du parking est décidé comme suit :

Voie communale N°	Situation	Surface
70	Parking	Carrefour des RD214 E1 et RD214 – Face à l'église
		650 m ²

Par suite, la surface totale des places communales est portée à 3815m².

CONVENTION POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

La Loi sur la mise en accessibilité des établissements recevant du public impose aux propriétaires d'ERP de programmer un « Agenda d'accessibilité programmée » (Ad'Ap) à déposer en Préfecture.

La commune de Saint Laurent de la Prée est concernée par ce dispositif puisque les ERP (Etablissement Recevant du Public) et IOP (Installation Ouverte au Public) suivants ne sont pas complètement accessibles au regard des textes :

Mairie, ancienne école, salle polyvalente, église, école/cantine, local tennis, locaux foot

Les services du Syndicat de la Voirie ont été sollicités pour faire réaliser le diagnostic et rapport listant les points de non-conformité à l'accessibilité et faire évaluer les travaux correspondants. Egalement, le Syndicat de la Voirie, dans sa mission, porte assistance à la Commune dans la phase administrative de la démarche.

La mission proposée par le Syndicat Départemental de la Voirie s'élève à 4 098.60 €.

Le Conseil Municipal, accepte de confier la mission de réalisation d'un AD'AP sur les ERP et IOP de la Commune au Syndicat Départemental de la Voirie, autorise le Maire à signer la convention correspondante.

SUPPRESSION D'UN POSTE

En raison du départ à la retraite d'un agent et suite à l'avis favorable du Comité Technique, il convient de supprimer un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 23 novembre 2015.

Filière : technique,

Cadre d'emploi : Adjoint technique principal de 2ème classe,

- ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 0

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°27/2015

Vu les remarques des services de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, qui exposent que la construction de la halle ne correspond pas aux thématiques spécifiques liées à l'attribution des fonds de concours, la délibération n°27/2015 est retirée

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA CARO

Compte tenu du retrait de la délibération n°27/2015, le conseil municipal sollicite l'attribution d'un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, correspondant au plafond maximum de 11 910 €, pour la construction du parking réalisé en centre bourg.

CRÉATION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE EN CHARGE DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU P.L.U.

La commune a pour projet la révision du Plan Local d'Urbanisme et demande au conseil de créer une commission en charge de la mise en place du P.L.U.

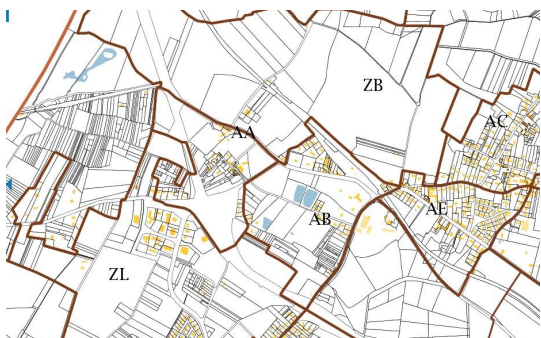
Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité :

DECIDE de créer la commission P.L.U. avec les personnes suivantes :

Jocelyne BOULNOIS-MARET, Béatrice BETAUX, Aline KERGADALLAN, Olivier COCHE-DEQUEANT, Eric DANGEL, Jean-Paul GERBER, Daniel LOSTETTER, Stephane MARCHAND, Gilbert MASSÉ, Alexandre RAYER et Patrick ROBAIN.

Monsieur le Maire présidera cette commission.

PRESCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Le Plan Local d'Urbanisme ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la collectivité et il est nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prescrire la révision sur l'ensemble du territoire communal du Plan Local d'Urbanisme, donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la réalisation de la révision du Plan Local d'Urbanisme, inscrire les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la révision du Plan Local d'Urbanisme au budget de l'exercice de l'année 2016

DÉLÉGATION DE SIGNATURE MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE

Le projet de réhabilitation de l'ancien préau va nécessiter la passation d'un marché à procédure adaptée.

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale et en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la possibilité de lui déléguer la compétence relative aux marchés publics à procédure adaptée.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de :

AUTORISER Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE TRANSPORT ENTRE L'ÉCOLE ET LE CENTRE DE LOISIRS

Les enfants de l'école de Saint Laurent de la prée sont transportés le mercredi 12h vers le centre de loisirs de Fouras. Actuellement, un bus est affrété par la commune pour le transport exclusif des enfants de saint Laurent. Par ailleurs, depuis septembre 2015, les enfants du Breuil fréquentent aussi le centre de loisirs de Fouras.

Dans un souci d'écologie et d'économie, les élus de ces communes ont travaillé sur un projet de convention afin de mutualiser le transport des élèves concernés vers le centre de loisirs.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ladite convention et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la convention, d'en autoriser la signature et de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour en assurer la mise en œuvre.



AVENANT MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE



La commission « Ecole » travaille actuellement sur un projet de mutualisation du service de préparation des repas scolaires avec la commune de Fouras.

Afin de laisser le temps aux deux parties d'étudier la faisabilité du projet, il convient de prolonger le marché de prestations de services avec la société SCOLAREST pour la fourniture de repas au restaurant scolaire.

Le marché prend fin le 28 février 2016 alors que l'année scolaire 2015/2016 se termine le 5 juillet 2016. Il convient donc de prolonger, par avenant, le marché de restauration scolaire jusqu'au 5 juillet 2016 inclus.

Monsieur BOURBIGOT, vice-président de la CARO, a présenté le projet d'extension du golf communautaire qui passerait de 9 à 18 trous. La réalisation se ferait en 2 fois pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'exploitation de l'équipement. Il s'agirait d'intervenir d'abord côté nord de route puis, une fois cette phase terminée, intervenir sur le côté sud. Parallèlement, la CARO voudrait revoir le mode de gestion en ayant recours à une exploitation privée et non plus associative.

PRESENTATION « GOLF CLUB ROCHEFORT OCEAN »

400 membres, 3500 green-fee, 5 salariés ETP en cdi
 + 2 enseignants indépendants
 400 000 € de Chiffre d'affaire
 20 000 € de Loyer à la CARO

PROJETS

PARCOURS

Création d'un parcours 18 trous, d'un parcours « compact » 6 trous, d'une académie de golf

IMMOBILIER

Création d'un hôtel, d'une résidence de tourisme, d'un restaurant

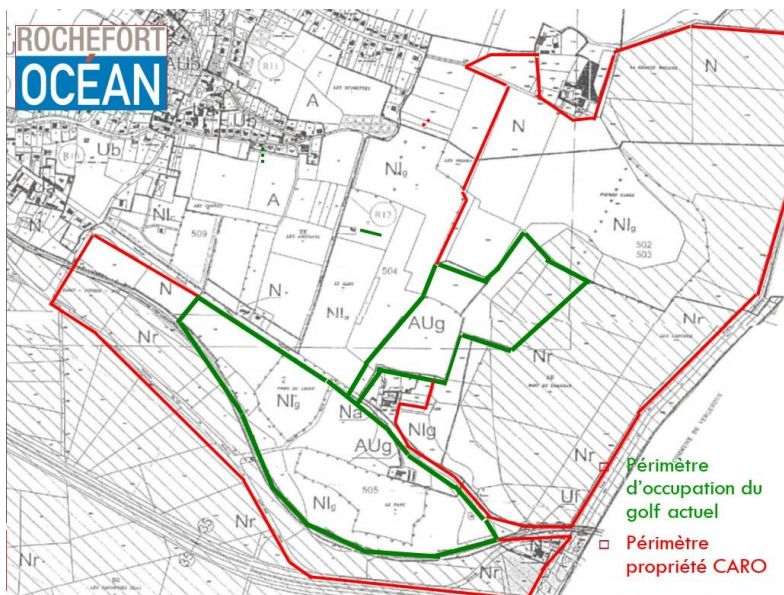
POTENTIELS IMMOBILIERS

Aménagements zone Sud :

Hôtel : 100 chambres / 250 lits, restaurant, club House

Aménagements zone Nord :

Résidence de tourisme : 50 appartements / 250 lits



Rappel de la destination des constructions (extrait du PLU) :

- Sports, loisirs et hébergement touristique, notamment les équipements hôteliers et les établissements de restauration ainsi que les aires de stationnement
- Compatibles et permettant de conforter l'activité du golf

Surfaces

Emprise totale : 9300 m²

Emprise Sud bâtie au sol : 2000 m²

Emprise Nord bâtie au sol : 1500 m²

RETOMBES ECONOMIQUES ET SOCIALES DU PROJET

CREATION D'EMPLOIS

De 10 à 15 emplois directs sur la gestion du parcours et de son intendance, de 5 à 30 emplois liés à l'hôtellerie, de 3 à 5 emplois liés à restauration, 26 emplois indirects

IMPACTS ACTIVITES TOURISTIQUES

Renforcement de l'offre hôtelière haut de gamme, développement de l'offre d'activités de pleine nature, développement d'une offre de séjours golfique départementale, développement de la notoriété du territoire, développement de l'attractivité économique

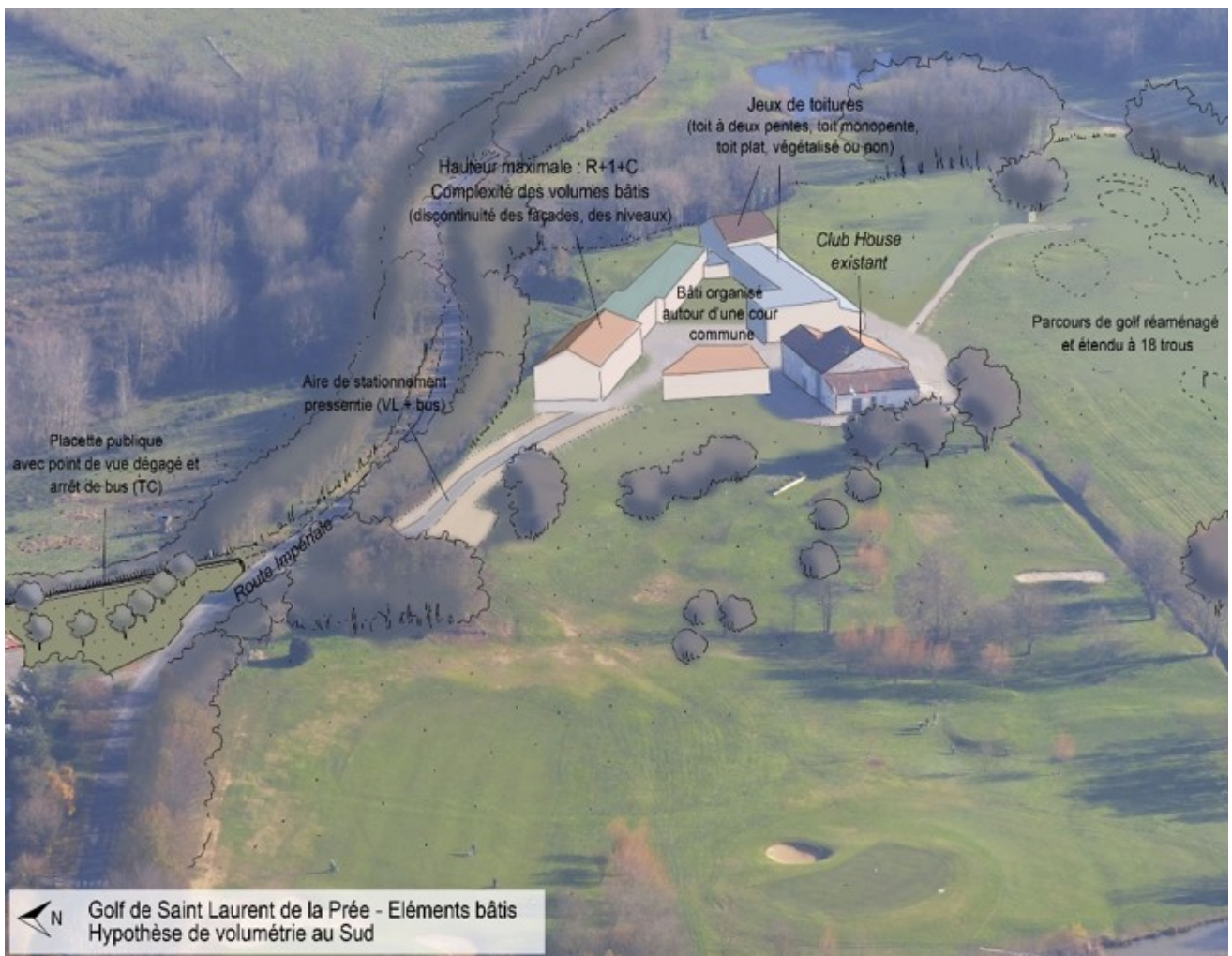
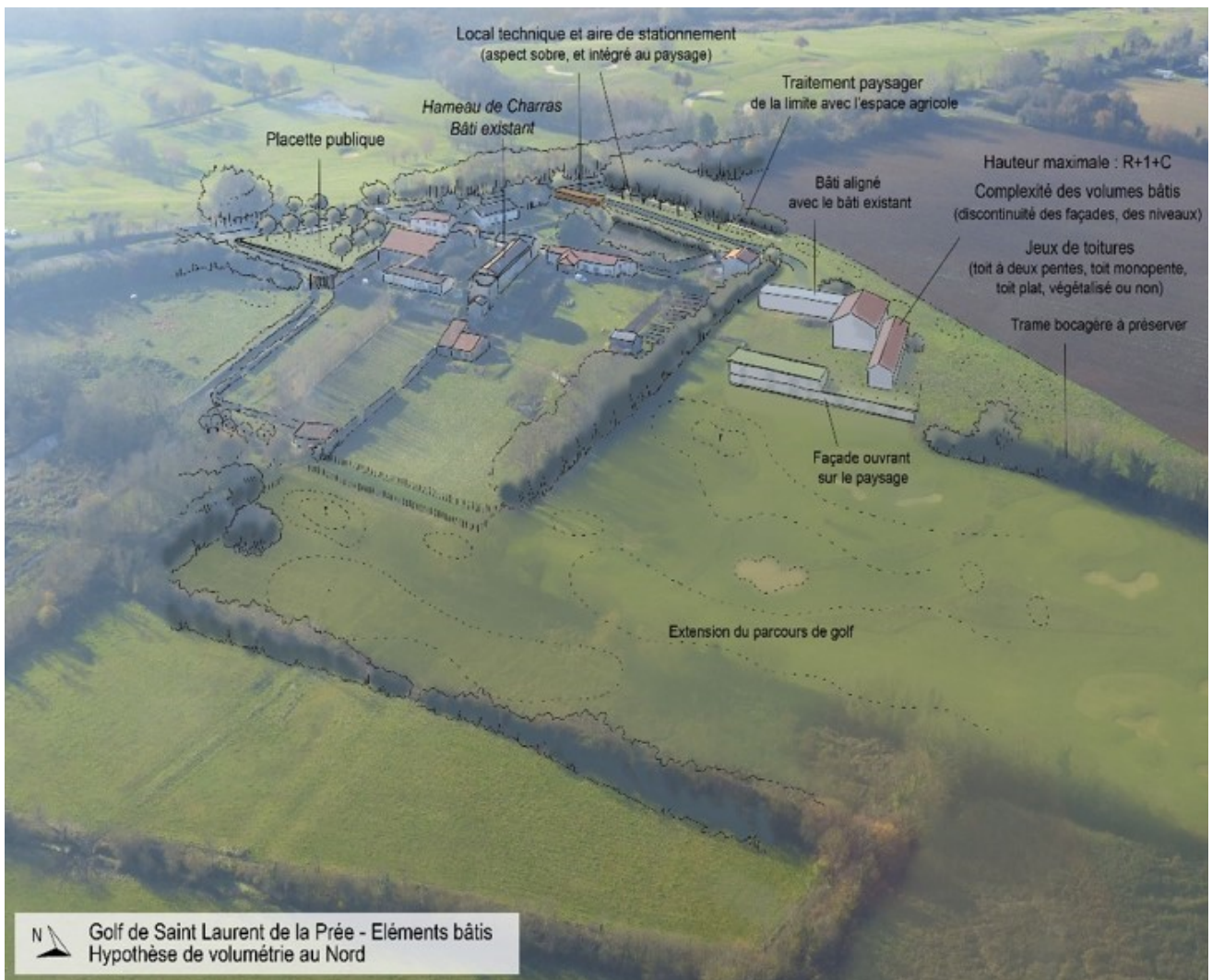
SOCIALES

Développement de l'offre sportive

Accès à la pratique favorisé :

- Ecole primaire
- Collégiens
- Lycéens





MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU P.L.U.

Suite à la présentation du projet de golf, et à l'intégration d'un projet de création d'hébergements touristiques, Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de se prononcer sur le lancement d'une procédure de modification du plan local d'urbanisme.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'engager la procédure de modification du plan local d'urbanisme afin de prévoir expressément la création d'un « hameau nouveau intégré à l'environnement » dans la zone AUg du Golf de Charras pour permettre la réalisation d'un projet d'hébergement touristique, prévoir une nouvelle orientation d'aménagement sur ce secteur, modifier le règlement écrit et graphique de la zone AUg.

Monsieur le Maire souhaite que la C.A.R.O. prenne en charge la rédaction du cahier des charges et que le coût de la consultation soit déduit du montant de participation de la commune.

ADOPTION DE L'AGENDA ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Monsieur le Maire explique le dispositif imposant aux Collectivités de faire évaluer les travaux de mise en accessibilité de leurs ERP (établissements recevant du public) et IOP (installations ouvertes au public) non accessibles. En outre, les Collectivités concernées doivent établir un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP), document de programmation pluriannuelle des travaux correspondants.

La Commune de Saint Laurent de la Prée est concernée par ce dispositif puisque les ERP suivants ne sont pas complètement accessibles au regard des textes :

mairie, ancienne école ,salle polyvalente, église, école/cantine, local tennis, local foot

Les services du Syndicat de la Voirie ont été sollicités pour faire réaliser le diagnostic et rapport listant les points de non-conformité à l'accessibilité et faire évaluer les travaux correspondants. Egalement, le Syndicat de la Voirie, dans sa mission, portait assistance à la Commune dans la phase administrative de la démarche.

Le diagnostic de l'accessibilité des ERP de la Commune établi par le Syndicat de la Voirie indique que les ERP comportent des points de non-respect à l'accessibilité. Les travaux correspondants sont évalués à 180 000 €.

Au regard du budget contraint par les projets d'aménagement déjà engagés, des dépenses qui seraient à envisager dans le cas d'un étalement sur 3 ans des travaux de mise en accessibilité, un étalement des travaux sur deux périodes de 3 ans est sollicité.

La Commune de Saint Laurent de la Prée sollicite l'Ad'AP de ces ERP sur 6 ans, en définissant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées.

Le débat s'oriente sur l'estimation élevée du coût et sur la possibilité de le revoir à la baisse. Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'effectivement une partie des travaux sera réalisée en interne et que certaines propositions seront revues afin de s'orienter vers des solutions moins onéreuses.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP de la Commune.

PARTICIPATION A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

La Communauté d'agglomération Rochefort Océan a constitué une commission intercommunale pour l'Accessibilité.

La Commission intercommunale pour l'Accessibilité est présidée par le Président de la CARO. Elle est composée de cinq collèges :

- le Collège des élus communautaires et des communes participantes,
- le Collège des associations de personnes handicapées et d'usagers à mobilité réduite,
- le Collège des acteurs économiques,
- le Collège des Associations d'usagers
- et le Collège des personnes qualifiées.

La commission intercommunale Accessibilité doit :

Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Établir un rapport annuel présenté en conseil municipal / communautaire

Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public, situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, que la commune ne participera pas à la Commission intercommunale d'Accessibilité.

DELEGATION DE CONTROLE DECI (Défense Extérieure Incendie)

Les communes seront désormais chargées des travaux nécessaires à la création et l'aménagement des points d'eau, leur accessibilité, signalisation, approvisionnement, maintenance et contrôles réguliers.

Ces tâches pourront également être déléguées à d'autres personnes publiques ou privées.

La RESE, gestionnaire du réseau public de distribution d'eau potable de la commune, a créé un service Défense Extérieure Contre l'Incendie et propose, dans le prolongement de sa compétence, la prestation de maintenance, entretien et création de tout type de point d'eau nécessaire à l'alimentation des moyens de secours incendie,

Prestations et tarifs proposés par la RESE en matière de contrôle DECI, l'intervention est estimée à 1 195 € HT :

Ouvrages	Nombre	Coût unitaire	Total HT
Bouche	0	50 €	0
Citerne	0	35 €	0
Poteau	17	60 €	1020
Puisard	5	35 €	175

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier le contrôle de points de défense incendie de la commune à la RESE, au regard des engagements de celle-ci.

ACCEPTATION DE RECETTES

Suivant les règles de la comptabilité publique, l'acceptation d'un chèque reçu au bénéfice de la commune est soumise au vote de l'assemblée. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal accepte l'encaissement :

FDGDEON : remboursement adhésion 2015 : 160 €

CNAS : remboursement d'une partie de cotisation : 953.74 €

GROUPAMA : remboursement sinistre candélabre : 1417.37 €

GROUPAMA : remboursement sinistre sécheresse ancienne laiterie : 6891.53 €

GROUPAMA : remboursement franchise sinistre surtension électrique : 200 €

VOTE DES SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS

Après étude, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions suivantes :

Fest' En Herbe	1500 €
Parenthèses	500 €
Entente cycliste Fouras/St Laurent	1000 €
Association des Parents d'élèves	500 €
Football Club Fouras/St Laurent	1235 €
Association Modern'Jazz	700 €
ADBSL	1500 €
Aïkido Fouras/St Laurent	130 €
Judo Club Fouras/St Laurent	800 €
Gym Evasion	600 €
Club Pongiste Fourasin	1000 €



MAIRIE HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi – Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 14h

Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin

au 05. 46. 84. 00. 35

Courriel: st.laurent.de.la.pree@mairie17.com

Blog: <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A côté de la Mairie (sous le préau)

Mardi / Mercredi / Jeudi

15h à 17h

Cotisation annuelle de 4€

Gratuit pour les enfants (- 18 ans)

LOCATION VAISSELLE

Renseignement à la bibliothèque

*Flûte, verre à vin, à eau, tasse à café,
Couverts, assiette plate, creuse, dessert*

PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2015

SECTION FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 370 481,82 € et se répartissent de la manière suivante :

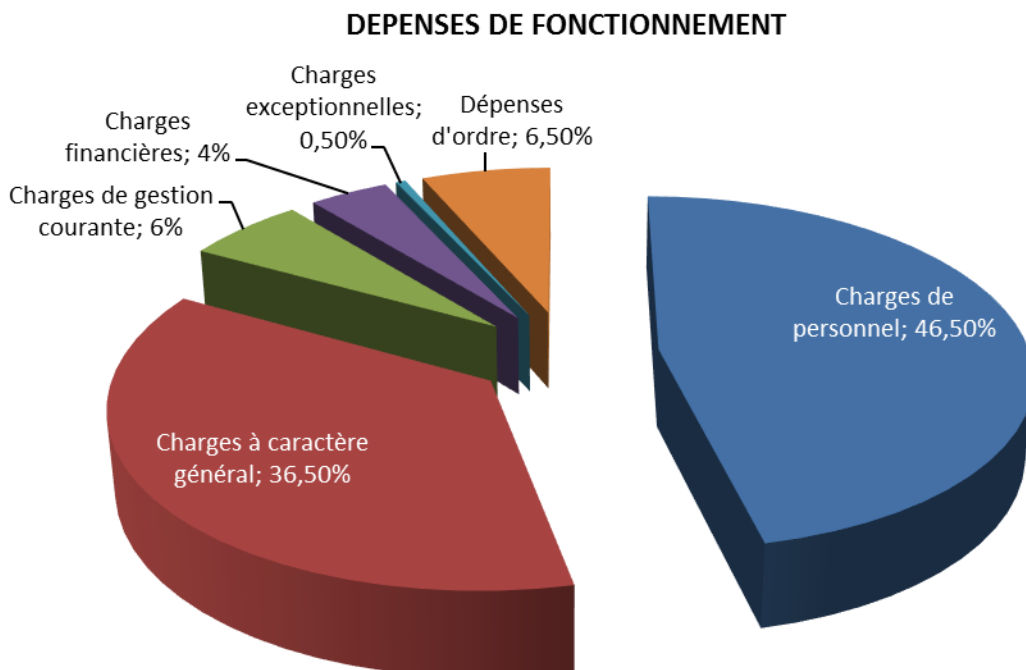
Evolution comparative avec CA 2014 :

Augmentation très modérée des charges de personnel : + 4,9 %

Baisse significative des charges à caractère général : - 17,4%

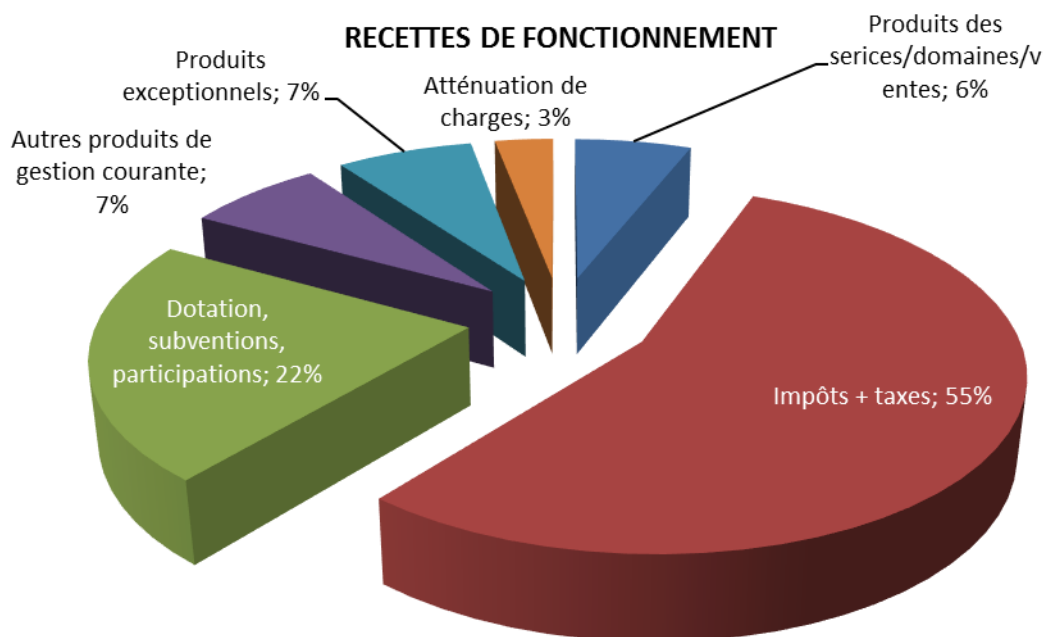
Les charges de gestion courante sont stables

Baisse des charges financières : - 7,9 %



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 557 458,42 € et se répartissent de la manière suivante :

La commune dégage un excédent de fonctionnement de **186 976,60 €**.



SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 403 271,03 € dont 25 % consacrés au remboursement de la dette.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 373 971,52 €, soit un besoin de financement de 29 299,51 €.

En considérant les 2 sections, investissement et fonctionnement, la commune dégage un résultat de clôture des comptes 2015 positif à hauteur de 157 677,09 €.

La direction générale des finances publiques

La DGFIP vous informe des évolutions récentes intervenues dans la loi de Finances pour 2016.

Concernant la déclaration de vos revenus et le paiement de vos impôts :
 Votre déclaration de revenus doit être réalisée par internet si votre revenu fiscal de référence est supérieur à 40 000 euros et que votre résidence principale est équipée d'un accès à internet. Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier.

D'ici 2019, la déclaration en ligne sera généralisée pour tous. Si vous ne connaissez pas ce service en ligne, vous pourrez le découvrir sur impots.gouv.fr ou sur l'appli Impots.gouv.

Depuis le 1er janvier 2016, toute somme due supérieure à 10 000 euros doit être payée soit par prélèvement mensuel ou à l'échéance, soit par paiement en ligne sur le site impots.gouv.fr ou par smartphone avec l'application Impots.gouv.

Besoin d'un timbre fiscal pour obtenir votre passeport ?

C'est simple et rapide, achetez-le en ligne sur timbres.impots.gouv.fr

Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique.

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix.

Pas besoin d'imprimante : l'édition du timbre électronique n'est pas obligatoire. Il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande de passeport à la mairie de Rochefort, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail directement à partir de votre smartphone ou tablette.

Pour plus d'informations concernant le passeport, consultez service-public.fr

Communauté d'agglomération de Rochefort océan Taux de fiscalité 2015 et 2016 applicables sur les communes membres

Communes	Taxe Habitation		Taxe Foncier Bâti		Taxe Foncier Non-Bâti		Cotisation Foncière Entreprise	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Ile d'Aix	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Beaugeay	9,98%	10,07%	2,61%	2,92%	8,65%	8,26%	23,50%	24,39%
Breuil - Magné	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Cabariot	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Champagne	9,98%	10,07%	2,61%	2,920%	8,65%	8,26%	25,93%	26,02%
Echillais	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Fouras	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
La Gripperie saint Symphorien	9,98%	10,07%	2,61%	2,920%	8,65%	8,26%	28,48%	27,71%
Loire les Marais	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Lussant	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Moeze	9,98%	10,07%	2,61%	2,920%	8,65%	8,26%	24,16%	24,83%
Moragne	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Muron	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Rochefort	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Saint Agnant	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Saint Coutant le Grand	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Saint Froult	9,98%	10,07%	2,61%	2,920%	8,65%	8,26%	27,94%	27,36%
Saint Hippolyte	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Saint Jean d'Angle	9,98%	10,07%	2,61%	2,920%	8,65%	8,26%	25,23%	25,54%
Saint Laurent de la Prée	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Saint Nazaire sur Charente	9,98%	10,07%	2,61%	2,920%	8,65%	8,26%	25,09%	25,46%
Soubise	9,98%	10,07%	2,61%	2,920%	8,65%	8,26%	20,67%	22,50%
Tonnay - Charente	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Vergeroux	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Port des Barques	7,77%	8,05%	0,347%	0,859%	2,56%	2,72%	25,22%	25,54%
Taux CARO	7,95%	8,22%	0,50%	1,00%	4,25%	4,25%	25,13%	25,51%

Travaux et projets de la commune en cours :

Réalisation de la salle des mariages dans l'ancien préau de la mairie.

Création d'un local professionnel (orthophoniste) dans l'ancienne classe.

Création d'une aire de jeux pour enfants et aire de pétanque Impasse des tilleuls.

Rénovation des terrains de tennis, et du terrain multisport, achat de nouveaux filets.

Rénovation des logements communaux en location.

Voirie : liaison routière entre le lotissement Ataraxia et la Rue des Coudrées. →

Busage d'un fossé de la rue des Grands Fours.

Travaux de sécurisation de voirie pour diminuer la vitesse.

Embellissement du centre bourg.

Achat de trois tivolis.



La mobilité est un enjeu crucial pour les seniors de notre département.

Afin de leur permettre de conduire le plus longtemps possible en sécurité, l'association Prévention Routière vous propose une conférence originale : Conduite Seniors, Restez mobile !



Réviser les règles du code de la route

Connaître et éviter les principaux dangers

Entretenir son aptitude physique et mentale

Question 17

Je souhaite aller à Marcoussis. Dans le giratoire :

- A je prendrai la quatrième sortie
- B je dois me placer sur la voie de gauche
- C je peux me placer sur la voie de droite
- D je peux me placer sur la voie de gauche

→ QUESTION SUIVANTE

Quiz n°4



Conduite seniors : Restez mobiles ! Informations, tests, conseils

Vendredi 27 mai de 15h00 à 17h30 dans la petite salle polyvalente

PARTICIPATION DE 10 € PAR PERSONNE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS EN MAIRIE AU 05 46 84 00 35

CONSEIL DES SAGES

Amies et amis saint laurentais et saint laurentaise, c'est une nouvelle coordinatrice, Véronique TONON DAGAND, qui a pris les commandes du conseil des sages, aidée efficacement par ses amis membres.

Toujours prêts à améliorer notre vie quotidienne, nous sommes également à la disposition de notre Maire et ses adjoints pour étudier conjointement des dossiers liés à des besoins actuels ou à venir et de tenter de trouver des réponses.

Je profite de cette information pour vous offrir de nous rejoindre.

La seule condition est ... d'avoir au moins 60 ans !!!

Soyez sûr que nos réunions mensuelles sont l'occasion d'un partage convivial et le souhait d'œuvrer pour notre commune.

Alors à très bientôt.

Véronique TONON DAGAND

06.27.75.73.93

**Samedi 7 : La « Belle Rando » 2016 vous invite !**

C'est une balade gratuite, pour faire découvrir la randonnée, en co-organisation par Lau'Rando, et notre partenaire, le magasin Décathlon-Rochefort. **Rendez-vous à 9 heures à l'accueil du magasin Décathlon-Rochefort** (rue des pêcheurs d'Islande) Accueil, inscriptions.

Manifestation gratuite. Inscription à l'avance (bulletin sur le site de Lau'Rando), ou sur place, le matin du départ.

- rando de 9h00 à 12h00. (départs entre 9h15 et 10h00, avec un départ groupé à 9 h 30 pour ceux qui le souhaitent).
- circuit pédestre de 9 km environ, ouvert à tous, itinéraire en boucle, par les rives de Charente, niveau : facile
- ravitaillement et rafraîchissements à l'arrivée, bons de réduction sur le rayon Rando (chaussures, vêtements...) offerts
- contact et renseignements : www.decathlon.fr ou bien : 06 30 60 03 61 ou www.laurando.fr

Alors : à bientôt sur nos chemins !

Dimanche 8 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

11h30 : **rassemblement Place Charles de Gaulle.**

12h00 : cérémonie devant le monument aux morts, remise des décorations, allocutions et dépôts de gerbes.

12h30 : salut aux drapeaux puis vin d'honneur offert par la municipalité **sous la Halle de la Boullerie.**

Samedi 14 : « Foulez Nordique au Pays de Fort Boyard »

Pour la 4ème édition, l'association « Foulées Nordiques de la Prée » organise un rassemblement marche nordique, venez pratiquer ou découvrir ce sport bien-être et santé sur les plages face aux îles du pertuis d'Antioche, le long des sentiers du littoral, à travers les marais...

Rendez-vous devant la petite salle polyvalente, retrait des documents à partir de 8h15.

Parcours balisés: départs entre 8h30 et 10h00 :

- L'Aubonnière : 14 km - La Presqu'île : 18 km
 - A mi-parcours, possibilité de vous rendre Pointe de la Fumée pour 5 km supplémentaires
 - Séance découverte à 8h30. Réservation à l'inscription. Parcours initiatique encadré par animateur diplômé : 6 km.
- Prêt de bâtons (à partir de 8h15) contre dépôt d'un chèque de caution ou pièce d'identité.

Ravitaillements

Saint-Laurent-de-la-Prée: au départ et dégustation d'huitres à l'arrivée.

Fouras les Bains à l'office de tourisme "Rochefort Océan" et plage de l'Espérance.

Aire de pique-nique à l'arrivée sous tivolis pour le déjeuner.

Amenez votre gobelet. Boulangerie sur place.

Échauffements et étirements au départ et à l'arrivée à Saint-Laurent.

Tarif : 5 € par personne

Réservations : <http://foulez nordique.jimdo.com/inscriptions/>

Renseignements : foulez nordique@gmail.com

Organisateur : Chantal Hay - Tél : 06 33 26 36 69



Dimanche 15 : 18ème Brocante vide-grenier de la Pentecôte organisée par L'Association Parenthèses route des Coudrées.

Tarif : 2,50 € le mètre linéaire. Ouvert à tous, particuliers et professionnels. Installation à partir de 6h00, animation musicale, tombola au profit de la bibliothèque, restauration sur place.

Pièce d'identité et paiement obligatoire à l'inscription.

Pour tous renseignements et inscriptions : **07.82.19.70.00 (heure repas)**

Courriel : associationparentheses@yahoo.fr

Clôture des inscriptions le 11 mai.



JUIN



Samedi 25 : Ok Country fête ses 10 ans !

C'est en avril 2006 qu'est né le groupe de danse OK COUNTRY. A l'occasion de cette 10ème saison, les adhérents de Ok Country seront heureux de vous accueillir pour fêter simplement et dignement cet anniversaire.

Au programme : stages de danse et démonstrations. Entrée libre et gratuite !

Nous clôturerons cette journée par un bal Country (sur réservation).

Renseignements : 05.46.84.03.52 ou claudie.potier@free.fr

Samedi 25 : Gala de danse de l'association MODERN'JAZZ

Nouveau spectacle 2016 : « **Bons Baisers de Broadway !** »

20h30 à la salle culturelle de Breuil Magné

Entrée : 6 € . Gratuit pour les- de 12 ans.

Renseignements et inscriptions : Association Modern'Jazz.

Email : amjstlaurent@gmail.com **Tél** : 06 51 62 47 78



Mercredi 29 à 18H30 : **Assemblée Générale des associations** à la petite salle polyvalente.

JUILLET

Vendredi 1er à 18h00 : **Kermesse des Ecoles** précédé du spectacle des enfants

(nombreux jeux, restauration sur place)

Dimanche 10 : **Vide-grenier d'été** de 6h30 à 20h00

Organisé par l'association Roul' benezzz route Impériale à St Pierre.

Tarif : 2,50 € le mètre linéaire.

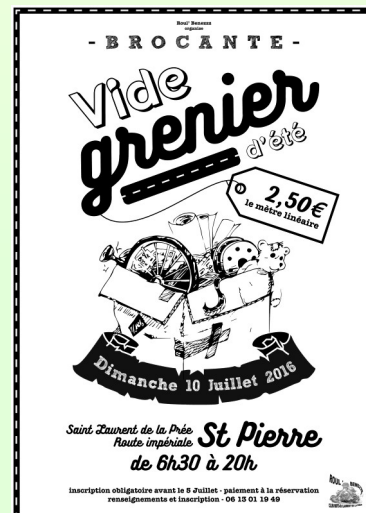
Pièce d'identité et paiement obligatoire à l'inscription.

Installation à partir de 6h00, buvette et restauration sur place.

Pour tous renseignements et inscriptions : **06 13 01 19 49**

Courriel : roulbenezzz@gmail.com

Clôture des inscriptions le 5 juillet.



Mercredi 13 : **Repas dansant à partir de 19h30**

organisé par le Comité des Fêtes de la Presqu'île, sur le skate parc derrière la salle polyvalente.

Paëlla géante, fromage, dessert. Orchestre Thierry Coudret. Prix: 16 €

Réservation : 06 23 18 46 50, au Comité des Fêtes route de la Grande Levée, par courriel comitepresquile@laposte.net



21h00 Bal populaire et feu d'artifice organisés par la municipalité.

Judi 14 : **Casse-croute traditionnel** offert par la municipalité (legs Tessier) à **17h00** Halle de la Bouillerie, Place Charles de Gaulle.

AOÛT

Dimanche 7 : de 11h00 à 19h00 Fête des Battages à l'ancienne

Dans le grand **champ de la Perrière**, vous pourrez découvrir une riche exposition de matériel agricole ancien, datant des années 60: plusieurs vieux tracteurs, des charrues «brabant», réversible ou pas, ou à double soc, et aussi des araires, des herses, dont une plus que centenaire, une faucheuse mécanique, à traction animale, la machine à égrener le maïs, la meule à aiguiser...



Un peu plus loin, ce sera le côté des femmes : la machine à coudre à pédales, évidemment, le nécessaire pour la lessive... Exposition de couture, broderie, dentelle... Vente de petits travaux réalisés par les membres de l'association.

Le clou de la manifestation sera bien sûr la batteuse, qui fonctionnera à plusieurs reprises. On verra aussi le batteur de dail ...

Animation : Jean-Marc.

Il y aura des jeux, toute la journée, présentés par Léon : course en sac, tir à la corde, jeu de massacre, lancer de charentaises et surtout la fameuse

« piscine de paille », course à l'œuf, jeux en bois etc...

N'oublions pas les gourmands :

Entre 12 et 15 heures, restauration rapide, certes, mais goûteuse : frites, saucisses, et la géniale tartine de « moghettes » pain grillé, garni de beurre aillé, puis d'une substantielle couche de haricots fondant sous la dent ! Pour les amateurs de sucré, crêpes, galettes, et le traditionnel « millas » charentais. A la buvette, et avec modération, évidemment : vin rouge, rosé, bière, coca-cola, eau, sodas, et café.

Une belle fête en perspective : venez nombreux !



Mercredi 10 : RANDO de la Saint Laurent

Lau'Rando vous propose sa **7ème randonnée semi nocturne avec repas par étapes**.

Cette année, vous ferez un parcours de 12 km à travers les paysages du marais, et le long de la côte, vous verrez le soleil se coucher sur l'anse de Fouras, avant le retour à la salle polyvalente.

La rando est en co-organisation avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Charente Maritime, et avec la participation des communes de Saint Laurent de la Prée et Fouras les Bains.

Sur votre chemin, vous rencontrerez le poste apéritif, puis le stand de l'entrée, ensuite le plat de résistance, le fromage ... Des boissons sont proposées à chaque étape...

Enfin, le dessert sera servi à l'arrivée, ainsi que le café (ou thé, ou infusion), suivis du tirage de la tombola gratuite.

Alors, rendez-vous mercredi 10 août, à partir de 18 heures devant la salle polyvalente (Parking sur place).

Important : pour éviter les jetables, gobelets et couverts « durables » vous seront offerts !

Inscription (indispensable) avant le 6 août : adultes 13 €, enfants 8 €.

Attention, nombre de participants limité.

Bulletins sur notre site www.laurando.fr, en mairie, et dans les offices de tourisme.

A adresser par courrier avec votre règlement à Lau'Rando,

BP70048 17302 Rochefort Cedex.

Vous serez les bienvenus !

Lundi 15 : Concours de pétanque et de tir sur boules et cochonnet.

Repas champêtre. Organisés par l'association des Anciens Combattants **sur le terrain communal derrière la salle polyvalente.**

Début des inscriptions à 8h30 en triplète constituée, 5 € par joueur, jet au but à 10h15, finale à 14h00.

Contact : Mr Jean-Louis Paillard : 06 81 06 05 15 et 05 46 84 07 25.





Des cours de **Yoga pour les adultes**, sont proposés le lundi de 20h à 21h15 à la salle polyvalente.

Le tarif est de 8 € la séance.

Thierry Corrales anime cette activité jusqu'à la fin du mois de juin.

Informations complémentaires Tél : 06 76 46 11 16

VIE ASSOCIATIVE

Le 5 décembre 2015, quelques judokas ont participé au challenge Guy Thomas à Rochefort. Théo COLLÉ (St Laurent) s'est illustré en finissant 1er de son groupe dans la catégorie minimes.

Plusieurs pré-poussins et poussins du **Judo Club Fouras - St Laurent** ont également participé récemment au tournoi d'Aigrefeuille et au tournoi de La Flotte en Ré. Ce fut l'occasion pour certains de se confronter pour la première fois à d'autres judokas des clubs voisins.

Les enfants ont défendu les couleurs du club avec brio puisque le

Judo Club Fouras - St Laurent s'est classé 6ème sur les 13 clubs

présents au tournoi d'Aigrefeuille et 3ème sur les 8 clubs présents au tournoi de La Flotte en Ré.

Bravo à tous nos judokas et en particulier à Romain LACROIX et Gilane HERVOUET (Fouras) qui ont fini 1er et

2ème de leur groupe dans la catégorie poussins à Aigrefeuille ainsi qu'à Thomas PARIDAENS (St Laurent), Faustine RAYMOND-DESBONNET (St Laurent), Louis LEZINEAU (Fouras), Sushan EUPHROSINE (Fouras) et Enzo VANDOMEL (St Laurent) qui ont brillé dans leur catégorie en terminant premier de leur groupe au tournoi de La Flotte en Ré !

Contact : Judo Club Fouras - St Laurent. Courriel : judoclubfs17@gmail.com - 06 87 25 15 49



Sur la photo :

Timéo DEPENNE, Gilane HERVOUET, Romain LACROIX
Faustine RAYMOND-DESBONNET, Thomas PARIDAENS

Ping pong :

Des stages de tennis de table pour tous seront organisés au cours de l'été à Fouras.

Renseignements au : 06 08 98 98 19

Tournois de ping à Fouras les Bains
Gymnase Roger Rondeaux

Tous les jeudis en juillet et août
ouverts à tous !

Inscriptions sur place de 19h00 à 19h30
www.cp-fouras.fr ou 06 08 98 98 19

Coût : 5€



12ème EDITION du
FESTIVAL CULTUREL
FEST'EN HERBE

Dimanche 25 septembre et dimanche 02 octobre 2016

Après avoir passé le cap des 10 ans, l'association continue encore cette année à animer la commune de St Laurent de la prée.

Lors de l'assemblée générale de l'association il a été décidé d'apporter quelques modifications à l'organisation :

Recentrage sur les animations des jeunes le dernier dimanche de Septembre et le 1er dimanche d'Octobre sur un après-midi musical.

L'équipe est en train de travailler sur la programmation. Elle va encore étonner ceux et celles qui feront un détour jusqu'à St Laurent de la prée. Nous pouvons vous dire en avant-première que vous, public, qui nous faites l'honneur de venir depuis 11 ans toujours plus nombreux, ne serez pas déçu.

Ce festival est né d'un projet scolaire en 2005 et aidé par une poignée de bénévoles. Ces bénévoles s'essouffent et il est temps de passer la main, l'association a besoin de sang neuf pour permettre à ce festival unique en Charente maritime de continuer à VIVRE.

Le détail de ces 2 journées vous sera communiqué dans le prochain bulletin municipal.

En attendant de se retrouver au festival, l'association vous souhaite de passer d'agréables vacances.

Le bureau.

www.festenherbe.net

Amies et Amis de Saint Laurent

Un certain nombre d'entre vous connaissent le **pacte d'amitié** qui lie **Saint Laurent de la Prée**, beau village de bord de mer, et **La Bâthie**, jolie bourgade de Savoie.

Pour dynamiser cette belle aventure, nous accueillons avec plaisir ceux qui veulent la pérenniser et la développer.

Le but initial est de mettre en relation les différentes associations des deux communes, et particulièrement des échanges entre les écoles de chaque village.

Un droit d'entrée de 10 € est demandé par nouvel adhérent à l'association que nous avons créée pour respecter les bonnes règles de ce parrainage.



Pour plus de renseignements merci de vous adresser à

Véronique TONON DAGAND 06.27.75.73.93

tonon.dagand@gmail.com

ou

Jeanne NAVAUD 06.74.01.58.71

jeanne.navaud@gmail.com

Merci de votre lecture attentive et bienveillante et à très bientôt.

Après Paul Wamo et Fabien Bœuf, la commission culture a souhaité accompagner les artistes Carole Sionnet, photographe et réalisatrice, et PieR Gajewski, dessinateur et auteur de bande dessinée dans leur résidence « Quartier Rochefort Océan ».

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus vaste initiée par Carole et PieR intitulée « La Ville Bleue », la ville qui traverse les mers et les océans.

Ils seront présents dans notre commune du 16 au 29 mai.

Une rencontre est prévue avec les enfants de CM1 et CM2 pendant laquelle ils présenteront leur travail.

Le vendredi 20 mai à 18 h 30 (petite salle polyvalente), un temps d'échange aura lieu avec les habitants.



lavillebleue.com



Nouveau

**Nouvelle association TENNIS CLUB
de Saint Laurent de la Prée
Pour tout renseignement et inscription
contacter :**

Mr Serge AUGÉY

Tél : 06 33 45 91 53

Email : serge.augey@gmail.com

oh Chapatoon !!



A ST LAURENT DE LA PREE

Messagerie : ohchapatoon@outlook.fr

SIRET 803 312 909 00010

CERTIFICAT DE CAPACITE 17307

TEL 06.81.07.22.00

***Pension pour
chats, visites à domicile chiens, chats, lapins...***

Tous les jours de la semaine...

Les vacances approchent et votre animal de compagnie ne peut pas vous accompagner, Vous devez vous absenter quelques jours ?

Titulaire du Certificat de capacité, et passionnée, je peux vous proposer 2 solutions.

- Des visites à domicile pour sortir, jouer, nourrir vos animaux (chiens, chats...) et ouvrir vos volets si vous le souhaitez !!

- Une pension familiale pour chats ; accueil comme à la maison, dans un chalet tout équipé !! Avec une cour sécurisée pour les plus courageux et de longues siestes pour les autres !!! mais aussi des jeux, des câlins...chaque jour une photo de votre compagnon par sms ou par mail ou sur une page Facebook entièrement dédiée à la pension.

Alors partez tranquilles !!!

Ils seront eux aussi en vacances !!!

Visitez le Site internet : <http://ohchapatoon.wix.com/oh-chapatoon>



Les Viviers de Nadège

Buffet à volonté

(huîtres, bulots, bigorneaux, crevettes bouquet, crevettes grises, langoustines, rillettes ... ≈ 18 produits),

saumon, thon fumé ou graveleux fait maison ainsi que

nos rillettes ou plateaux fruits de mer

06 36 69 50 22

***121 Boulevard de la Fumée à
Fouras***



COUVERTURE 17

COUVERTURE CHARPENTE ZINGUERIE

ISOLATION  LAVAGE TOITURE

**105 rue des Jonquilles Local n 5,
ZA du Bois Brûlée,
17450 SAINT LAURENT DE LA PRÉE
Fax : 05 46 99 83 34 - Port : 06 85 50 11 37**